



PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

Tel : 02.37.27.72.00 / Fax : 02.37.27.70.44

**ALERTE Météo de Niveau Orange**  
**– VENTS VIOLENTS –**

**DATE : 2 janvier 2018 à 12 heures**

**DEBUT D'ÉVÉNEMENT PRÉVU** : le mercredi 3 janvier 2018 à 00 heures

**FIN DE PHÉNOMÈNE PRÉVU** : le mercredi 3 janvier 2018 à 17 heures

**DESTINATAIRES** : Sous-préfectures, Conseil départemental, D.D.T., D.D.S.P, Gendarmerie Nationale, Association des Maires d'Eure-et-Loir, Orange, gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz, G.R.T Gaz, RTE, S.N.C.F, DMD, COFIROUTE, COZ, Centre d'ingénierie et de gestion du trafic de la DIR-Ouest, SAMU, CODIS, DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), DDCSPP, UD/ARS, ONF Centre Val-de-Loire, Chartres Métropole, Dreux Agglomération, Météo-France Tours, médias locaux.

**Qualification du phénomène** : tempête hivernale se produisant 3 à 4 fois par an.

**Situation actuelle** : intermède de temps plus calme aujourd'hui. Une dépression se forme sur l'Atlantique. Elle générera un fort flux de secteur Ouest sur la Manche la nuit prochaine.

**Évolution prévue** : les vents de secteur sud-ouest à ouest générés par la dépression vont se renforcer en cours de nuit prochaine par la Manche, atteignant 90 à 110 km/h en rafales dans l'intérieur des terres de la Normandie au nord du Centre.

Veillez trouver ci-joint un état des risques possibles engendrés par ces événements ainsi que des conseils de comportement à destination du public :

Conséquences possibles :	Conseils de comportement :
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes</li><li>- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées</li><li>- Des branches d'arbre risquent de se rompre</li><li>- Les véhicules peuvent être déportés</li><li>- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.</li><li>- Ne vous promenez pas en forêt.</li><li>- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.</li><li>- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.</li><li>- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.</li></ul>

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le répondeur de Météo France au 05 67 22 95 00, ou le site de vigilance <http://france.meteofrance.com/vigilance/>